



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2024

OBJET :

DE-24-06-1-27) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN
CONTREPARTIE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA VINCEM
POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS DONT 5
SOCIAUX SIS 30-32, RUE DU LIEUTENANT QUENNEHEN

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf
heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme
VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme
KAMINSKA, M. MOULY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme
RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme
ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-
GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme
FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. BONAVENTURE (pouvoir à M. BOUKOBZA), M. CHARDON
(pouvoir à Mme BOILOT), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY
(pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme
RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme
HAUCHEMAILLE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2024 accordant la garantie d'emprunt contractée par la VINCEM, afin de réaliser l'opération de construction de 8 logements dont 5 logements sociaux (2PLAI/2PLUS/1PLS) sis 30-32, rue du lieutenant Quennehen à Vincennes;

Considérant la convention réservant 1 logement à la Ville et fixant les obligations de la VINCEM en contrepartie de la garantie de l'emprunt octroyée pour cette opération ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 20 juin 2024,

DÉLIBÈRE

à la majorité (5 ne prennent pas part au vote : Mme LIBERT-ALBANEL, MM. LEBEAU, BEAUFRÈRE-GOURDY, GIRARD, LAFON,)

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 1 logement à la Ville et fixant les obligations de la VINCEM en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée afin de réaliser l'opération de construction de 8 logements dont 5 logements sociaux (2PLAI/2PLUS/1PLS) sis 30-32, rue du lieutenant Quennehen à Vincennes.

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé